

Communiqué de presse du 27 septembre 2026

Comité unitaire NON à l'initiative 12%

L'initiative des 12% acceptée : pas de coupes sur le dos de la population

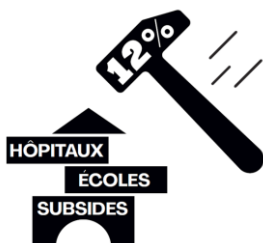
L'initiative 12% a été acceptée ce 27 septembre dans le canton de Vaud par près de 53% des votant-es. Le Comité unitaire du NON regrette cette décision qui allègera surtout la facture fiscale des très hauts revenus et grandes fortunes. Ce vote ne constitue toutefois en aucun cas un blanc-seing pour faire payer la facture à la population. Nous prenons les initiant-es au mot : ils et elles ont promis durant la campagne qu'il n'y aurait pas la moindre coupe dans les prestations. La mise en œuvre de cette initiative doit donc s'orienter selon ce principe. Les organisations membres du comité unitaire n'accepteront pas de réductions budgétaires ni de mesures d'économies mettant en péril les services publics.

Le verdict des urnes ne change rien à la réalité économique de cette initiative. Derrière la promesse d'une baisse d'impôts pour toutes et tous, l'initiative 12% organise un transfert massif de ressources publiques au bénéfice des contribuables les plus aisés-es. L'acceptation de l'initiative ne résout donc en rien la situation du pouvoir d'achat des classes moyennes et populaires du canton.

Le vote ne donne pas un blanc-seing aux coupes budgétaires

La situation financière du canton se dégrade ces dernières années, en particulier en raison des baisses d'impôts déjà effectuées. Le budget 2027, annoncé le 14 septembre dernier par le Conseil d'Etat, était déficitaire de 797 millions, ramené à un peu moins de 300 millions en intégrant un prélèvement sur les réserves. L'acceptation de cette initiative aujourd'hui va faire passer le déficit opérationnel à un milliard. Les réserves souvent évoquées par les initiant-es doivent être mobilisées avant toute réduction de prestation, mais à terme il faudra poser la question des ressources.

Durant toute la campagne, les partis politiques ayant soutenu le oui ont – à plusieurs reprises – promis qu'il n'y aurait pas de coupes. Ils n'ont jamais nommé la moindre mesure d'économie concrète. L'acceptation de l'initiative 12% ne saurait donc être interprétée comme une autorisation donnée au Conseil d'État et à la majorité de droite du Grand Conseil de sabrer dans les prestations à la population. Les électrices et électeurs se sont prononcé-es sur une baisse d'impôts. Ils n'ont pas voté pour fermer des services de santé, augmenter les tarifs des transports publics, réduire les subsides aux primes d'assurance-maladie, détériorer les conditions d'accueil des enfants, augmenter les effectifs des classes ou abandonner les politiques climatiques.



Le comité unitaire combattrait toutes les tentatives de faire financer ce cadeau fiscal par les salarié-es, les familles, les retraité-es, les jeunes, les personnes malades ou précarisées, les communes, le personnel des services publics et parapublics, le sport ou la culture.

Contacts :

- **Benoît Gaillard**, Vice-président du Parti socialiste vaudois
- **Céline Misiego**, Secrétaire générale de la Fédération des Sociétés de fonctionnaires vaudois (FSF)
- **Kilian Duggan**, Président du Groupe des Vert.e.s au Grand Conseil vaudois
- **Yves Froidevaux**, Secrétaire Général de la Société pédagogique vaudoise (SPV)
- **Cora Antonioli**, Présidente du SSP Vaud et enseignante
- **Karine Clerc**, membre du comité directeur du POP Vaud
- **Françoise Emmanuelle Nicolet**, Secrétaire fédérale de la Fédération syndicale SUD
- **Joëlle Minacci**, Députée EaG